

# JARDIN COLLECTIF DU CHANT DES CAILLES

## Flash info n°023 : Réunion "parcelles" du 20/10/2013

Objet

Bilan des activités et du fonctionnement du collectif sur le terrain  
Organisation des parcelles – suite de la discussion

### État des travaux :

1.

#### Résumé des discussions et décisions

a) les jardiniers présents ont poursuivi la discussion sur le bilan et les activités sur le terrain, en mettant l'accent sur ce qui restait à organiser;

b) pour la réunion plénière du jeudi 24 octobre prochain :

- le plan général des parcelles sera réactualisé ( par Héba, Claude, Greta et Luc ). Après discussion et vote, il est convenu de prendre pour base l'ancienne numérotation d'Héba, en la complétant, même s'il n'y a pas de linéarité dans la numérotation des parcelles nouvellement créées. Ce plan sera présenté lors de la plénière;
- un groupe de réflexion est créé ( à entériner en plénière ), pour faire des propositions pour l'organisation de la ou des parcelles collectives. Il est actuellement composé de Christian, Patrick, Marie-Noëlle, Susanne, Evelyne. Ce groupe peut fonctionner dès à présent par des échanges de mails, afin de faire des propositions à la plénière;
- après qu'Odile ait repris contact avec l'IBGE sur le point de savoir s'il est permis de planter de petits fruitiers sur la zone d'exclusion, une décision sera prise ( dans la perspective de la Ste Catherine, moment adéquat pour ce type de plantations);
- la question du statut juridique reste l'élément central de l'ordre du jour de la plénière ( ASBL ou non et sur quelle étendue, tout ou partie du champ ? );

c) après mise au point du plan général des parcelles, avec éventuelle descente sur le terrain pour confirmation, un marquage discret des numéros sera réalisé ( ardoises ou bouchons ou autre ). Après identification des groupes semi-collectifs, le plan sera conservé sous plastique dans le coffre à outils;

d) il sera procédé ce dimanche 27 octobre après-midi, sur le terrain, à l'attribution des nouvelles parcelles demandées;

e) le principe de la rotation des P. entre groupes n'est pas envisagé à court terme ( les rotations des cultures seront internes aux semi-collectifs). Ce principe peut connaître des exceptions ( en fonction de cas particuliers ). La rotation à plus long terme n'est pas à exclure afin d'éviter, notamment, tout sentiment d'appropriation exclusive. Mais il importe que les groupes apprennent encore à se connaître et partagent leurs techniques de culture;

e) Il convient de respecter le gabarit décidé initialement ( 1m20 sur 6m50 ); celui-ci constitue un module multipliable. Marie-Noëlle, Laurent et Odile vérifierons si la toile utilisée pour les délimitations de parcelles correspond bien à ce gabarit et corrigerons la toile en cas de besoin;

f) compte tenu des P. et des groupes semi-collectifs actuels, le principe de la parcelle ( suivant gabarit précisé ) devrait permettre des affectations d'une P. par personne ( moyennant chaque fois la constitution de semi-collectifs, qui peuvent être constitués par les membres d'une même famille). Plus tard, pourra être examiné, en cas de besoin, que plusieurs semi-collectifs cèdent chacun une parcelle, ce qui permettrait la création de nouveaux semi-collectifs. Il est proposé aux nouveaux de s'intégrer d'abord dans la gestion d'une ou de plusieurs P. collectives;

g) les jardiniers restent attentifs à ce que chaque participant au jardin, adhère , dans les faits, aux valeurs que le collectif se donne et peut encore développer dans l'avenir. En cas de besoin, un petit groupe de jardiniers peut discrètement rappeler ces valeurs à celui qui s'en écarterait;

h) il est confirmé que le creusement d'un chemin dans le massif des framboisiers sera effectué.

## Agenda : date des prochaines réunions, travaux collectifs et festivités

Réunion plénière : - Sur notamment le statut juridique du Jardin Collectif - Maison de Quartier des Archiducs - Examen du plan général du jardin - Proposition de gestion de la ou des P.coll par un groupe de réflexion chargé de leur organisation	24/10/2013 18h30
Distribution des nouvelles parcelles demandées : - Sur le champ	27/10/2013 14h00
Réunion plénière : - Maison de Quartier des Archiducs	07/11/2013 18h30
Réunion plénière : - Maison de Quartier des Archiducs	05/12/2013 18h30